

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 MARS 2018

Le vingt-six mars deux mille dix-huit à dix-neuf heures, les membres composant le conseil municipal de Saint-Jeannet se sont réunis salle communale Saint Jean-Baptiste, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SEMPÉRÉ, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux, le vingt mars deux mille dix-huit.

Avis de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la Mairie.

La séance est ouverte à 19 heures précises.

Le Maire propose la désignation de Madame Georgette COLOCCI comme secrétaire de séance qui procède à l'appel nominal des conseillers municipaux.

Présents : Monsieur Jean-Michel SEMPÉRÉ, Madame Christiane MOCERI, Monsieur Denis RASSE, Madame Muriel CHRISTOPHE, Monsieur Christian SÉGURET, Madame Georgette MAESTRIPIERI - COLOCCI, Monsieur Bruno SALMON, Madame Marcelyne MICHON, Monsieur Henri MAGAGNIN, Monsieur Nicolas CASANI, Madame Marie-Rose ABATE, Monsieur Lionel HUET, Madame Dominique DUYCK, Madame Marie-Pierre DEMESSINE, Madame Eliane CARBONNEL, Madame Isabelle DELORAINÉ (arrivée 19h 17), Monsieur Jean-Marie THOREL, Monsieur René LE ROY, Madame: Claude MARGUERETTAZ, Monsieur Laurent FERRARI (arrivée 19h 12), Monsieur Frédéric GIMENES (arrivée 19h 34).

Soit 21 membres présents.

Absents excusés ayant donné procuration : Monsieur Amaël MOINARD à Monsieur Bruno SALMON, Madame Florence ALLARY à Madame Georgette COLOCCI, Monsieur Michael ANTONIUCCI à Monsieur Jean –Michel SEMPERE, Monsieur Pierre ARNAUDON à Madame Muriel CHRISTOPHE, Madame Marjorie CREUSOT à Madame Christiane MOCERI, Monsieur Serge BOTTIN à Monsieur Jean – Marie THOREL.

Soit 6 absents ayant donné procuration.

Le quorum est établi.

**Service Enfance Jeunesse – Approbation du retour à la semaine de 4 jours
(Délibération n°2018.26.03-11)**

Rapporteur : Madame Christiane MOCERI

Madame MOCERI expose :

AR PREFECTURE

006-210601225-20180326-2018_26_03_11-DE
Reçu le 20/04/2018

Le décret permettant un retour à la semaine scolaire de 4 jours dans les écoles primaire et maternelle a été publié au Journal Officiel, le 28 juin 2017 (décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelle et élémentaires publiques).

Dans le cadre de ce décret la commune a lancé un sondage auprès des parents d'élèves afin de connaître leur souhait à ce sujet. Ce dernier met en évidence une tendance majoritaire au retour à la semaine de 4 jours.

Monsieur le Maire a lors du comité consultatif enfance jeunesse du 12 février dernier, demandé aux Directions des écoles maternelles et élémentaires de la commune de convoquer des conseils de classe afin de se prononcer sur le retour à la semaine de 4 jours.

Les conseils d'école, élémentaire et maternelle de Saint-Jeannet se sont ainsi prononcés en faveur du retour de la semaine scolaire à 4 jours, à la rentrée de septembre 2018.

Aussi,

Vu l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 19 mars 2013 demandant le report de l'application de la réforme à la rentrée scolaire 2014/2015,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 23 juillet 2014 relative à la réforme des rythmes scolaires et à son application à compter de la rentrée scolaire 2014,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 28 juillet 2016 portant mise en place de l'expérimentation relative à l'organisation des rythmes scolaires,

Vu le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques,

Vu le procès-verbal du comité consultatif enfance jeunesse du 12 février 2018,

Considérant les résultats des sondages effectués auprès des parents d'élèves,

Considérant les votes des conseils d'école maternelle et élémentaire de Saint-Jeannet,

Considérant que les horaires proposés seraient les suivants : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-11h45 / 13h45-16h30,

Le conseil municipal de Saint-Jeannet est invité à :

- Emcttre un avis FAVORABLE sur le retour de la semaine scolaire à 4 jours, dans les écoles maternelle et primaire de Saint-Jeannet à compter de la rentrée de septembre 2018,
- Décider de saisir le Directeur académique des services de l'éducation nationale, agissant par délégation du Recteur d'académie, afin d'obtenir une

dérogation à l'organisation de la semaine scolaire à compter de la rentrée scolaire

2018
AR PRÉFECTURE

006-210601225-20184322
Regu le 20/04/2018

Emettre un avis favorable aux horaires journaliers des 4 écoles de la commune tels que définis ci-dessus,

- Autoriser, en tant que de besoin, Monsieur le Maire à poursuivre les démarches correspondantes et à signer l'ensemble des actes et documents y afférents.

L'exposé entendu, le conseil municipal à l'unanimité :

- *Emet un avis favorable sur le retour de la semaine scolaire à 4 jours, dans les écoles maternelle et primaire de Saint-Jeannet à compter de la rentrée de septembre 2018,*

- *Décide de saisir le Directeur académique des services de l'éducation nationale, agissant par délégation du Recteur d'académie, afin d'obtenir une dérogation à l'organisation de la semaine scolaire à compter de la rentrée scolaire 2018,*

- *Emet un avis favorable aux horaires journaliers des 4 écoles de la commune tels que définis ci-dessus,*

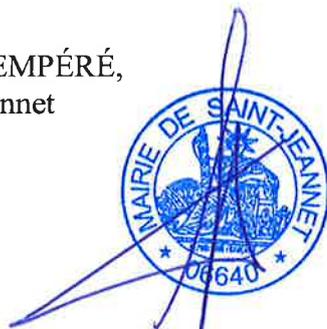
- *Autorise, en tant que de besoin, Monsieur le Maire à poursuivre les démarches correspondantes et à signer l'ensemble des actes et documents y afférents,*

- *Rappelle que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de la dernière mesure de publicité (transmission en Sous-préfecture ou affichage du Procès-verbal).*

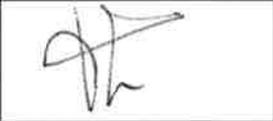
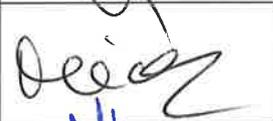
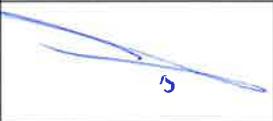
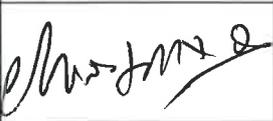
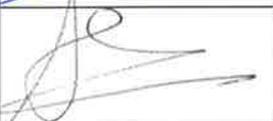
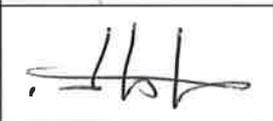
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

M. Jean-Michel SEMPÉRÉ,
Maire de Saint-Jeannet



| <i>Membres présents</i> | <i>Signatures</i> | <i>Membres présents</i> | <i>Signatures</i> |
|-------------------------|-------------------|----------------------------|-------------------------|
| Mme Christiane MOCERI | | M. Lionel HUET | IMPOSSIBILITÉ DE SIGNER |
| M. Denis RASSE | | Mme Dominique DUYCK | |
| Mme Muriel CHRISTOPHE | | Mme Marie-Pierre DEMESSINE | |

| | | | |
|--|---|----------------------------|---|
| <div style="border: 2px solid black; padding: 2px;"> <p>Mr Christian SÉGURET</p> <p>006-210601225-20180326-2018_26_03_11-DE</p> <p>Reçu le 20/04/2018</p> </div> |  | Mme Eliane CARBONNEL |  |
| Mme Georgette MAESTRIPIERI - COLOCCI | <i>docu.</i> | Mme Isabelle DELORAINÉ | <i>l'IMPOSSIBILITE DE JURNER</i> |
| M. Bruno SALMON |  | M. Jean – Marie THOREL |  |
| Mme Marcelyne MICHON |  | M. René LE ROY |  |
| M. Henri MAGAGNIN |  | Mme Claude MARGUERETTAZ |  |
| M. Nicolas CASANI |  | M. Frédéric GIMENES |  |
| Mme Marie-Rose ABATE |  | M. Laurent FERRARI |  |

Transmis en Préfecture le : 20/04/18

Affiché en mairie le : 20/04/18